

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION



Comité de Natation du Rhône – Métropole de LYON



BULLETIN D'INFORMATION N°4

Du 16 mai 2019

Le Comité Départemental du Rhône de Natation est une association Loi 1901, reconnu d'utilité publique. Enregistré sous le n° W 691055369 à la préfecture du Rhône, le 14 janvier 1964 - SIRET n° 42829122300017.

Siège social : Espace des sports Métropole de Lyon – 28 rue Julien – 69 003 Lyon

Tél. : 04 72 00 11 34 - Fax. : 04 72 00 11 34

☎ : 06 72 82 98 68 et 06 24 71 68 13

Courriel : comiterhonenatation69@gmail.com

Site : <http://www.comiterhonenatation.fr>

Conseil d'Administration

Du 16 mai 2019 à 19h45

Présents :

ARNOUX Pierre-Alexandre, BALLESTEROS Alain, BERTHELET Sonia, BIDEAUX Eric, BURLOT Catherine, DESMARIS Florestan, DURIEU Michèle, GUEGAN Jean-Luc, FAVROT Sandrine, LEJCZYK Lucile, MAURESA-CLAUS Sandy, PILON Marc, REINA Jean-Yves, USCLAT Maxime, et VIARD Dominique

Excusés :

AKNIN Daniel, DEVAUD Richard, LEMOINE Nadine, LETERME Valérie, et RIEHL Jean-Michel, VALENTIN Cécile.

ORDRE DU JOUR

1. Représentations assurées (réunion CNDS, gala ASL)
2. Représentations à venir (conseil territoires à Aurillac)
3. Point sur les demandes de subventions (Métropole, Département, CNDS)
4. Ristournes ligue 2019-2020
5. Bilan et évaluation du projet de développement sportif
6. Journée du 27/04
7. 23 Mai PJJ
8. Swim Community
9. Problème interclubs
10. Open Swim Star
11. Récompenses AG
12. Championnat France Jeunes à Tarbes
13. Défraiement des entraîneurs de sélection
14. CR des commissions

1. Représentations assurées

Gala ASL : M. USCLAT y est allé mais ne trouvant pas de place pour stationner, il a du repartir et s'est excusé auprès de la Présidente	M. Usclat
Réunion CNDS : Un bilan de cette réunion a déjà été envoyé aux clubs. Dorénavant, c'est la Fédération qui va instruire les dossiers et répartir les financements. Une enquête a été faite pour obtenir des avis quant à ce changement, Maxime a indiqué qu'il n'était pas d'accord car les décisions prises pourraient ne pas être objectives. 1 080 000€ est à allouer au total pour ces subventions CNDS. Nous avons obtenu 6 500€ en 2018-2019 (soit 300€ de + qu'en N-1). On va faire cette même demande pour la saison prochaine (objet de notre demande : utilisation des piscines du Rhône présentes en QPV)	M. Usclat

2. Représentations à venir

Conseil des territoires à Aurillac : Samedi 18 mai, en matinée, couplé avec la coupe des départements. Les présidents de département se réunissent pour faire des propositions à la Ligue pour la saison prochaine.	M. Usclat
PJJ le 23 mai (Protection Judiciaire de la Jeunesse)	JL Guegan, PA Arnoux, D. Viard, M. Usclat et A. Ballesteros

3. Point sur les demandes de subventions (Métropole, Département, CNDS)

CNDS : demande en cours, le bureau se réunit à la fin du mois pour boucler le dossier. Si des membres du CA veulent se joindre à eux, il faut se manifester.

Département du Rhône : M. USCLAT s'est chargé de cette demande de subvention, aidée de C. BURLOT pour les comptes.

Métropole : M. USCLAT, C. BURLOT , C. VALENTIN et M. PILON ont préparé le dossier

4. Ristournes Ligues 2019-2020

La Ligue AURA a versé 37 000€ de ristourne au département en N. La projection en N+1 s'élève à 29 000€ (calcul effectué selon le nombre de licences prévues pour N+1).

La saison prochaine, il faudra donc serrer les budgets : organiser des stages plus courts pour la natation course, ne faire qu'un seul stage en plongeon ... Il est bien dommage que ce soit les sportifs qui pâtissent de cette problématique des licences et de la politique de Ligue. Nous sommes donc inquiets quant à la qualité de formation de nos sportifs, alors même que l'ambition de la Ligue est de faire du haut niveau.

5. Bilan et évaluation du projet de développement sportif

Ce bilan (qui servira aussi d'évaluation) sera fait avant la fin du mois de juin par les différents référents de discipline et M. USCLAT.

6. Journée du 27 avril¹

Journée organisée par Medhi Laalem du DAC, référent en natation course.

Un intervenant de la fédération (ancien responsable de la division HN de la FFN), spécialiste des images subaquatiques : Francois HUOT-MARCHAND

Les retours de cette formation sont très positifs, excepté le tarif du repas (trop élevé par rapport au contenu du repas). La formation était très intéressante, trop courte pour tout englober. Il manquait peut-être un fil directeur pour la journée, qui a été construite autour des questions posées par les intervenants en début de journée.

M.USCLAT propose de faire appel à lui la saison prochaine sur un week-end complet, lors d'une compétition ou d'un regroupement juniors, en conditions réelles.

7. 23 mai PJJ

PJJ = protection judiciaire de la jeunesse

RDV à 8h20 jeudi 23 mai à la Piscine du Rhône (CNTB) avec un Start.

4 officiels A : Jean-Luc GUEGAN, Pierre-Alexandre ARNOUX, Dominique VIARD et Maxime USCLAT.

BNSSA : Alain BALLESTEROS

8. Swimm community (SC)

Swimm community est un nouveau logiciel d'inscription de la FFN, qui permettra de relier la plateforme d'inscription et le logiciel Extranat, pour éviter une double saisie.

Interrogation : quand sera effective cette plateforme ?

Swimm Community a gagné l'appel d'offre face à ABC, qui ne peut donc plus proposer l'option inscription en ligne pour la rentrée 2019-2020.

L'utilisation de SC n'est pas une obligation pour les clubs, ils peuvent s'en servir s'ils souhaitent faire leurs inscriptions en ligne.

¹ Compte rendu de la journée en Annexe

9. Calendrier 2019-2020

Le calendrier sportif de la Ligue est sorti. A nous de réaliser le nôtre.

Le problème est que nous n'avons pas encore le contenu sportif fédéral, il est donc difficile.

M. USCLAT demande donc à chaque section de commencer à réfléchir à son calendrier. Le water-polo précise que ce ne sera pas avant fin septembre, date de sortie du calendrier de Ligue.

Natation course :

A. BALLESTEROS propose de rajouter une journée de compétition avenir.

M. USCLAT propose de faire une compétition au premier trimestre pour les avenir 2 qui ont déjà validé les journées d'acquisition en 2019-2020.

10. Open Swim Star

1^{er} septembre => la date est à communiquer, ainsi que le tarif préférentiel pour les licenciés FFN (20%), et les dates d'inscription par extranat. Le Rhône se charge de préparer un championnat TC et un championnat Maîtres sur chaque distance.

3 distances : 1.1 km – 19€ / 3.5kms – 35€ / 5.5 kms – 40€ => -20% pour les licenciés FFN.

(nb : Tarif de la licence promotionnel eau libre = 10€)

M. USCLAT propose que le Comité prenne en charge une partie des frais d'engagement pour nos licenciés. Le CA répond par la négative : on tente sans participation de notre part puisque c'est un premier essai. On fera un bilan suite à la première édition.

11. Problème Interclubs

Nous n'avons obtenu aucune réponse à nos demandes, ni même négativement, à nos différents mails. Or, ce sont les élus qui doivent statuer.

Maxime appellera le Président de la Fédération Gilles Sezionale

12. Récompenses AG

Chaque section réfléchit à la liste des joueurs et nageurs qu'elle souhaite récompenser lors de l'Assemblée Générale. La liste est à fournir au prochain CA.

13. Championnat France Jeunes à Tarbes

La commission course du Rhône a proposé à ses clubs une organisation commune afin de réduire les coûts.

S. MAURESA et M. USCLAT sont en charge de finaliser l'organisation.

14. Défraiement des sélectionneurs

Il est proposé de défrayer à l'action réalisée, et non à la journée. Ainsi, on dénommerait en début de saison des actions en y attirant un entraîneur (exemple : prise en charge annuelle de la sélection du Rhône water-polo, formation & compétition).

Chaque section doit lister ses actions pour le prochain CA.

15. Compte-rendu des commissions

- Commission Communication : pas de compte-rendu
- Commission Juges et arbitres : pas de compte-rendu

La commission demande l'autorisation pour acheter des pantalons pour les officiels A. Nous attendons le retour de la somme obtenue par l'assurance (suite aux dégâts des eaux) pour statuer.

La commission s'interroge sur les critères d'appréciation pour figurer sur les listes FFN.

- Commission Maîtres² :

Proposition dates championnat Rhône hiver : le 15 décembre, à Tarare, sur un dimanche complet.
Proposition organisation championnat d'été avec le comité de la Loire

- Commission Water-polo :

Bilan sportif du tournoi de Pont de Claix les 20-21 avril => difficile car notre équipe catégorie U11 a affronté des équipes de la catégorie U13. En revanche, c'est un week-end très formateur et fédérateur.

Rencontre A. LIOTA / E. BIDEAUX / L. LEJCZYK / M. USCLAT le vendredi 3 mai à Villeurbanne.

- Bilan sportif de la saison très positif, les deux tournois loisirs -15ans et promotionnel +16ans sont à reconduire.

- Proposition d'organiser un après-midi découverte du water-polo en octobre et en juin, afin de faire connaître le sport et d'organiser un recrutement plus large pour les clubs. La commission WP est donc à la recherche d'une piscine disponible sur un samedi ou dimanche après-midi en octobre 2019 et en juin 2020.

- Commission Course : pas de compte-rendu mais CR d'activités en annexe
- Commission ENF : pas de compte-rendu
- Commission Plongeon : pas de compte-rendu

Le stage a été pris en charge par le Rhône : 13 plongeurs se rendront à Bourg en Bresse (au lieu de 5 s'il avait eu lieu à Barcelone). Tous les nageurs sélectionnés au championnat de France pourront donc participer. La piscine de Bourg en Bresse a prêté la fosse à titre gracieux.

² Compte rendu de commission en Annexe

- Commission Natation artistique : pas de compte-rendu
- Commission Récompenses : pas de compte-rendu

**Prochain C.A. :
Jeudi 4 juillet 2019 à 19h45 chez Maxime USCLAT**

ANNEXES

Annexe 1 :

CR D'ACTIVITE DE LA JOURNEE DU 27/04

Une trentaine d'entraîneurs issus de pas moins de 6 départements ont pris part à la journée organisée par le comité du Rhône le 27 avril sous

le thème de l'analyse vidéo en natation course. Animé par François Huot Marchand, CTR Occitanie et ancien responsable des évaluations et des analyses vidéos pour les équipes de France durant 2 olympiades, la formation a traité l'enjeu et l'utilité de la vidéo en natation dans le cadre de la compétition et de l'entraînement, les paramètres observables utiles à l'analyse, les modalités d'observation et de quantification de la performance en natation ainsi que quelques exemple d'analyse de course de nageurs de niveau international.

François a insisté entre autres à l'importance de la bonne utilisation de l'outil au service de la performance, sur les qualités d'adaptation d'un entraîneur aux nouvelles technologies afin de garantir des perspectives de progrès.

Beaucoup d'échanges ont eu lieu, notamment l'intervention de Guy La Rocca sur la préparation de Jordan Pothain, la place de l'analyse vidéo dans la préparation d'Alain Bernard pour les JO de Pekin ainsi que dans la préparation de Jérémy Stravius pour les championnats du monde en 2011 et 2013 et des analyses de données des derniers championnats de France Elite.

Annexe 2 :

BILAN COUPE DES TERRITOIRES 2019

Sélection du Rhône:

Pour disputer la coupe des territoires 2019, le comité du Rhône a sélectionné 30 nageurs de la catégorie jeunes afin de composer les trois meilleures équipes possibles.

Une équipe fille: 4 jeunes 3ème année / 4 jeunes 2ème année / 2 jeunes 1ère année

Une équipe garçon: 4 jeunes 3ème année / 4 jeunes 2ème année / 2 jeunes 1ère année

Une équipe mixte: 4 jeunes 3ème année / 4 jeunes 2ème année / 2 jeunes 1ère année



Un départ le vendredi de la piscine de BRON pour rejoindre AURILLAC dans l'après-midi.

Un premier entraînement afin de prendre ses marques dans le bassin et renforcer l'esprit d'équipe.

Au programme PPG au bord du bassin tous ensemble et travail de départs et de virages dans l'eau.



Les nageurs sont prêts à rentrer dans la compétition, la cohésion de groupe et l'état d'esprit est bon.

Samedi:

Samedi matin c'est le dernier entraînement avant le début de la compétition, l'heure des derniers réglages.

L'échauffement à sec ainsi que l'entraînement sont cette fois-ci réalisés par équipe afin de renforcer au maximum les liens et travailler au mieux les prises de relais.

Le samedi après midi tout le monde est très rapidement rentré dans la compétition même si les conditions d'échauffement n'ont pas été optimales. Il y avait dans certaines lignes plus de trente nageurs pour un bassin de 25 mètres cela commence à faire beaucoup. Les encouragements ainsi que l'envie de bien faire étaient là. L'implication de tous lors de cette première réunion de compétition permet aux trois équipes du Rhône de figurer dans le haut du tableau. Cependant le système de classement par points en fonction de la place ne nous permet pas de connaître le classement exact à l'issue de la première réunion.

Les repas sont pris au FLUNCH d'AURILLAC dans le calme malgré un nombre important à table.

Il est temps d'aller se reposer à l'hôtel pour reprendre la compétition dimanche matin dans les meilleures dispositions.

Dimanche:

Le réveil est plutôt matinal, 6H50 pour pouvoir échauffer séparément les filles des garçons afin qu'il y est moins de nageurs dans l'eau au même moment.

L'état d'esprit est le même que la veille, bonne humeur et envie de performer...



Les résultats dans l'eau sont encourageant, les relais sont compétitifs et chacun fait de son mieux sur les épreuves individuelles.

Après deux demies journées de compétition, le classement des équipes est connu:

L'équipe garçon ainsi que l'équipe mixte terminent la compétition sur la deuxième marche du podium.

L'équipe fille aura également fait bonne figure et termine à une belle 6ème place.



Avec un mode de classement plus habituel comme aux points par rapport à la table de cotation le classement aurait été encore meilleur...

La compétition est maintenant terminée nous vous invitons à consulter les résultats dans la rubrique 'RÉSULTATS'

Classement par équipe
* l'absence des informations relatives au live liveffn veuillez consulter la légende.

Equipe Mixtes

1. ALPES-MARITIMES	équipe 1	2746 pts (+1756pts)
2. RHÔNE	équipe 1	2697 pts (+1709pts)
3. VAUCLUSE	équipe 1	2488 pts (+1589pts) ▲ 1
4. VAR	équipe 1	2465 pts (+1520pts) ▼ -1
5. LOIRE	équipe 1	2258 pts (+1372pts)
6. CANTAL	équipe 1	1878 pts (+1078pts) ▲ 1
7. DRÔME-ARDECHE	équipe 1	1812 pts (+740pts) ▼ -1

Equipe Dames

1. VAR	équipe 1	16707 pts
2. ALPES-MARITIMES	équipe 1	15794 pts
3. RHÔNE	équipe 1	15750 pts
4. LOIRE	équipe 1	12171 pts
5. DRÔME-ARDECHE	équipe 1	12914 pts
6. PUY-DE-DÔME	équipe 1	11700 pts
7. HAUTE-SAVOIE	équipe 1	11699 pts
8. BOUCHES-DU-RHÔNE	équipe 1	11143 pts
9. ISÈRE	équipe 1	10728 pts
10. AIN	équipe 1	10706 pts
11. SAVOIE	équipe 1	9947 pts
12. ALLIER	équipe 1	9744 pts
13. HAUTE-LOIRE	équipe 1	6426 pts
14. VAUCLUSE	équipe 1	3848 pts
15. CANTAL	équipe 1	2730 pts
16. PUY-DE-DÔME	équipe 1	0 pts

Equipe Messieurs

1. RHÔNE	équipe 1	16065 pts
2. ALPES-MARITIMES	équipe 1	15639 pts
3. VAR	équipe 1	14377 pts
4. DRÔME-ARDECHE	équipe 1	12692 pts
5. LOIRE	équipe 1	12146 pts
6. PUY-DE-DÔME	équipe 1	11630 pts
7. BOUCHES-DU-RHÔNE	équipe 1	11331 pts
8. ISÈRE	équipe 1	10090 pts
9. HAUTE-SAVOIE	équipe 1	10059 pts
10. AIN	équipe 1	9524 pts
11. ALLIER	équipe 1	9333 pts
12. SAVOIE	équipe 1	9184 pts
13. HAUTE-LOIRE	équipe 1	7444 pts
14. VAUCLUSE	équipe 1	3640 pts

Equipe garçon: 1er
 Equipe dame: 3ème
 Equipe mixte: 2ème

Bravo à tous....



Annexe 3 :

CR Commission Maîtres



Lieu de la réunion : par tél avec Frederic USSON
en réunion de CA le 16/05/2019

Membres présents : les Membres au CA du 16/05/2019
Dominique VIARD

Le président de la commission a parlé sur les points suivants :

1/ Définition des dates de compétitions sur la saison 2019/2020 :

Comme les dates de compétition de la Ligue AURA des Maîtres ont été définies, nous pouvons mettre en place nos dates sur le département.

La commission propose donc les dates suivantes :

Championnat OPEN du RHÔNE-METROPOLE de LYON Hiver Maîtres

Le DIMANCHE 15 Décembre 2019 (toute la journée) - bassin de 25m - lieu à définir par consultation auprès des clubs

Championnat OPEN du RHÔNE-METROPOLE de LYON Eté Maîtres

La date ne peut pas être définie pour le moment, nous attendons le positionnement du lieu des Championnats de Ligue AURA ETE OPEN des Maîtres 2020

La commission soumet l'idée de mutualiser avec les Championnats de la Loire Maîtres pour mettre en place une compétition conséquente, une concertation va se mettre en place avec la commission Maîtres de la Loire .

2/ Projet de Compétition EAU LIBRE Maîtres du Rhône :

Le projet de compétition EAU LIBRE des Maîtres se met en place avec la Section Natation Course puisque le Comité du Rhône intègre l'OPEN SWIM STAR avec un Championnat du Rhône EAU LIBRE TC / Maîtres le 1er Septembre 2019 à Lyon

Les modalités et conditions de ce Championnat sont en cours d'élaboration .

Dominique VIARD

(Président de la Commission des Maîtres
Comité du Rhône - Métropole de Lyon)